



Cellule de Veille Covid-19

Date : 15-04-2020

Communiqué N°5

**Confinement, Dé-confinement et Mesures
D'accompagnement pour Covid-19**

La Tunisie arrive à une période charnière de l'évolution de la Pandémie Covid-19 due au nouveau virus SARS-Cov2. Les chiffres annoncés par le ministère de la santé révèlent des cas Covid+ dans 23 des 24 gouvernorats et un taux de létalité de 4.55%.

La transmission transversale du virus dans tout le pays est avérée, ce qui nous place de fait dans le niveau 3 de l'épidémie sur une échelle de 5.

Les mesures prises pour le confinement total de la population à l'exception des secteurs stratégiques, le couvre-feu instauré et la distanciation sociale ont certainement eu des effets positifs sur le ralentissement de la courbe épidémique.

Si cette stabilisation persiste, il serait utile d'envisager des stratégies de dé-confinement partiel dans les prochains jours. Le processus de dé-confinement doit avoir un impact négatif minimal sur la morbidité et la mortalité.

Les zones enregistrant une faible vitesse d'apparition de la maladie pourraient être les premières à en bénéficier suivies dès que l'information sera disponible par les régions à niveau relativement élevé d'immunité.

Le dé-confinement partiel doit être accompagné du maintien des mesures prises concernant la séance unique dans les administrations, la fermeture des établissements d'enseignement, l'interdiction des rassemblements, de la distanciation.

Il doit être accompagné également de la généralisation du port de masque facial et de l'organisation des transports en commun en fixant un nombre maximum de passagers par unité de transport.

Démarrer le plus tôt possible un dépistage ciblé par les tests rapides pour couvrir le plus grand nombre d'individus selon une stratégie adaptée au contexte épidémiologique.

La cellule de veille de l'Académie Tunisienne des Sciences, des Lettres et des Arts « Beit Al-Hikma » recommande

- D'amorcer la réflexion urgente sur un plan de dé-confinement progressif en favorisant les zones avec une faible vitesse d'apparition de la maladie tout en maintenant les mesures d'accompagnement déjà en cours avec l'introduction de la généralisation du port du masque.

- De lancer le dépistage ciblé par les tests rapides du Covid-19 en se basant sur les données épidémiologiques dans les régions et selon les critères précisés dans le document de référence N°13 (mise à jour communiqué 1).